

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE 2024

Au Népal :

Sans bruit, le Népal est maintenant entre les mains de la Chine. Dans la vallée de Kathmandu, tous les hôtels sont gérés par des Chinois ! Le « gouvernement » népalais ne renouvelle plus les cartes de séjour pour les réfugiés tibétains, quelque soit leur âge : jeunes, parents ou grand parents... Pour le moment, l'aide de l'AET arrive jusqu'aux écoles concernées. Mais pour combien de temps encore ?

En Inde :

Le gouvernement indien soutient toujours les Tibétains. Par contre, cette communauté d'environ 140 000 Tibétains qui pose tant de problèmes à la Chine s'est éclatée à travers le monde. Environ, la moitié d'entre eux a quitté l'Inde. En France, ils sont sans doute plus de 15 000 !

La Chine scrute l'état de santé du Dalai Lama et a encore récemment rappelé que seul le gouvernement de la république populaire de Chine sera habilité à rechercher la réincarnation du Dalai Lama après sa mort ! Ce qui a été violemment démenti par le Japon, l'Australie...

En France :

L'année dernière, nous avons trois démissions au conseil d'administration.

Trois nouveaux se présentent cette année : Hélène, Etienne, Hervé.

Merci aux délégué(e)s régionaux pour leur implication

Comme chaque année, l'AET avait un double stand au Festival des Himalayas, à Paris, au Bois de Vincennes. Les Tibétains étaient les plus nombreux, y compris au stand de l'AET. Le festival nous montre cette culture tibétaine bien vivante dont l'avenir est assuré par de nombreux enfants. Occasion aussi de questionnements, de partage de traumatismes. Ainsi, cette Tibétaine d'une trentaine d'années : « Ma mère est morte. Mon père est mort. J'étais déjà exilée en Inde. Je ne sais pas qui a été tué le 1<sup>er</sup>... Depuis mon exil, j'étais toute jeune, je ne les ai plus vus. Ni vivants, ni morts. Sont-ils vraiment morts ? Comment mon esprit peut-il accepter, sans voir, sans savoir... »

Tableau comparatif entre 2022 et 2023

Données AET	2023	2022	Evolution
Nombre de parrainages	1 904	2 043	-7,3%
Nombre de Parrains	1574	1 723	-8,7%
Nombre de donateurs	339	373	-9%
Transferts Parrainages et dons (€)	520 350	548 434	-5,1%
Transferts projets (€)	198 615	277 914	-28,5%

Le nombre de Parrains, de parrainages et le montant des parrainages transférés continuent de baisser.

Le montant des projets transférés est en net recul cette année.

Ils se répartissent de la manière suivante :

- **Dans le domaine de l'éducation (108 415 €)**

Aide financière pour les études supérieures sous forme de parrainages collectifs ; financement de parrainages collectifs dans les régions isolées et difficilement accessibles ainsi que dans les régions himalayennes ; compensation pour insuffisance de parrainages étudiants au TCV ; complément des frais d'études pour 6 étudiants ; participation aux travaux d'aménagement du sol extérieur à Choglamsar ; achat de matériel.

- **Dans le domaine du soutien et du maintien de la culture (40 252 €)**

Participation à la construction d'une route et d'un système de drainage à Mungod ; réparation du fossé contre les éléphants à Kollegal ; rénovation de la salle d'exposition d'artisanat et de la cuisine communautaire à Rajpur ; améliorations dans le camp de Jampaling au Népal ; achats de costumes traditionnels pour Paonta Sahib ; travaux de réfection et achat de matériel à Hebertpur.

- **Dans le domaine de la santé (40 000 €)**

Prise en charge de 50 personnes âgées en Inde et 30 au Népal ; campagne d'aide aux personnes âgées en Inde ; aide pour les enfants handicapés à la Ngoengaschool ; réparation de conduites d'eau potable à la Namgyal Middle BoardingSchool au Népal.

**LEGS ET DONATIONS** : l'AET a ouvert le 13 mars 2020 le « **FONDS DE DOTATION AET** » afin de vous permettre de faire des legs à l'AET, ce qui en simplifie les frais et les démarches. Si c'est votre choix, il faut le préciser sur votre testament ou le signaler à votre notaire.

En 2023, le Fonds a encaissé le legs de Christine Coquelle se montant à 304 641 €.

Sur la partie affectée de ce legs par Mme Coquelle (140 617 €) à 2 monastères, il a été versé sous forme de parrainages 15 120 € en Inde et 11 200 € au Népal.

Il a également été encaissé en 2023, une assurance vie pour un montant de 4 534 €.

## **ORIENTATIONS 2024**

Le Tibet ne fait plus partie de l'actualité. La baisse continue et inéluctable des parrainages a été la réflexion centrale de cette année 2023.

Notre vice-présidente, NawangDolkar, et notre vice-trésorier, Karma Thinlay, sont Tibétains. Karma a aussi été élu Président de la communauté tibétaine de France.

Mathématiquement, en 2026, nous arriverons à 1000 parrains et marraines. Tel quel, l'AET ne sera plus viable sauf si nous réussissons à limiter sérieusement la baisse du nombre de parrainages (appel aux associations tibétaines liées à la Communauté tibétaine) et à réduire les frais de personnel. Il faudrait également faire appel à la générosité de nos donateurs pour qu'ils contribuent aux frais de fonctionnement de l'AET sous forme de « Dons AET ».

Les legs et donations que nous recevrons soutiendront les Tibétains et permettront de financer des projets.

L'AET existe toujours grâce à vous tous, marraines, parrains, donateurs, entreprises, délégué(es) régionaux, bénévoles, employés, administrateurs. Merci. Merci. TashiDelek

Gilbert Leroy